ment proposé par l'honorable premier ministre. Si mes souvenirs sont fidèles, le représentant du Yukon (M. Congdon) prononça un discours, ainsi que le député de Red-Deer (M. Clark). Je puis faire erreur, mais je ne m'étais pas préparé à prendre la parole. Je crois qu'un député de la gauche, le représentant de Grey-nord (M. Middlebro), prit aussi part au débat. Le député de Nicolet (M. Turcotte) parla en français pour combattre ce qu'il appelait l'impérialisme. Le représentant de Dorchester (M. Roy) prit aussi la parole, je crois; mais je ne me rappelle pas ce qu'il a dit. On nous disait, alors qu'en Angleterre et dans tout l'empire on appréhendait une guerre et qu'on croyait qu'une nation puissante était à la veille de s'attaquer au Royaume-Uni et à la couronne anglaise, que les possessions anglaises étaient tenues de déclarer qu'elles étaient prêtes à défendre l'empire. En présence d'un danger imminent comme celui-là, bien qu'elle nous parût, à d'autres et à moi, une tactique politique, que nous a-t-on conseillé de faire. par l'entremise des whips jusqu'aux chefs des deux partis? D'après ce que j'ai com-pris et d'après ce que tous ont compris soyons francs—on nous proposa de rédiger une résolution pour donner à la mère patrie, au moment où elle était menacée par un ennemi redoutable, l'assurance que nous ne profiterions pas de la circonstance pour l'abandonner.

Je me demande s'il y a dans cette enceinte un seul homme, quel que soit le sang qui coule dans ses veines, qui, étant sujet britannique, se serait cru tenu à ce moment-là d'élever la voix pour discuter à fond cet aspect de la question, ce système qu'on est sur le point de nous imposer, et pour combattre ce projet de résolu-tion. J'aurais rougi de le faire; je n'y

aurais jamais songé.

Le projet de résolution fut adopté. Je crois que j'étais absent à ce moment-là. Si je peux me fier à ma mémoire, le whip du parti conservateur m'apprit quelle était la teneur de la résolution soumise dans la circonstance et qui serait transmise, le lendemain par le télégraphe sous-marin en Angleterre, et dans tout l'univers, afin de démontrer qu'à ce moment-là, ni même en tout autre temps, nous n'entendions pas reculer. Je partis et le projet de résolu-tion fut adopté pendant mon absence. Viendra-t-on nous dire aujourd'hui que dans ces circonstances, après les discussions interminables qui eurent lieu lorsque cette panique—plus voulue qu'on ne le croit généralement—fut causée parmi nous, après qu'à la conférence des membres du gouvernement anglais ont déclaré formellementcar, même en Angleterre, on a d'autres notions de la liberté que celles que nous semblons avoir ici—que tout ce qui avait été réglé ne serait exécutoire que lorsque cha-

hésion; viendra-t-on nous dire au commen-cement de ce débat, au moment du dépôt du projet de loi, qu'il n'y a plus lieu de discuter, que l'incident du 29 mars dernier nous lie, et que nous n'avons pas à exa-miner la ligne de conduite que le bill nous trace, mais que nous devons l'approuver, si nous sommes des hommes d'honneur? Je nie cette assertion et je déclare que le su-jet sera discuté à fond, au moins par moi. On croirait que, pour bien saisir la question, il est essentiel de discuter ces nouveaux rapports, car ils sont nouveaux pour tout l'empire, ces redoutables responsabilités que nous assumerons, que nous pourrons être obligés d'accepter—car je ne prétends pas être infaillible, ainsi que d'autres le prétendent. Cependant, on nous déclare que nous ne pourrons pas les discuter librement. C'est ce que nous verrons. Voi-là comment j'interprète la résolution du 29 mars. Si j'avais connu l'usage que j'ai vu faire de cette résolution dans les journaux et ailleurs, si j'avais su que toute discussion ultérieure du nouvel état de choses serait interdite, j'aurais discuté la résolution sur le champ. Nul membre de la Chambre n'aurait pu, sous l'impulsion du moment, traiter ce problème d'une facon intelligente, mais j'aurais demandé de renvoyer la suite du débat à plus tard. A cette phase de la discussion, je considère qu'il est indispensable que je fasse cette déclaration au sujet de l'incident en question.

Je n'ai certainement pas l'intention de retarder les travaux de la Chambre à l'heure qu'il est. Lorsque j'ai appris la maladie du ministre de la Marine et des Pêcheries, il ne m'est pas venu à l'idée qu'il se passerait autre chose aujourd'hui que le dépôt du projet de loi par le pre-mier ministre. A vrai dire, c'est ce que les journaux ont annoncé. Je m'attendais

que le débat serait remis.

Le bill soulève plusieurs problèmes que je n'entreprendrai pas d'énumérer ce soir. Sommes-nous en état de construire une marine? Pouvons-nous construire quelque chose qui en vaudra la peine? Avons-nous l'argent pour cela? Pouvons-nous présentement, vu les travaux immenses que nous devrons nécessairement exécuter, entreprendre de construire une marine? N'avons-nous pas présentement de travaux plus essentiels pour les intérêts de l'empire, non pas pour nos intérêts seulement? Après tout nous faisons partie de l'empire, nous lui appartenons, mais je suppose que beaucoup d'entre nous sont nés et ont été élevés ici même dans ce pays, et que nous avons certains objets spéciaux et une tâche spéciale à remplir, comme par exemple entre nous et les îles Fiji. Je suppose qu'une Providence divine m'a placé ici dans un but et qu'elle veut que j'exerce mon activité vers un objet particulier, pour un but particulier, dans l'intérêt de mon pays, mais c'est là une cune des législatures y donnerait son ad- autre question. Je ne me propose pas pour